



Macon, lundi 5 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03571

Pris en application :

Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
Arrêté préfectoral n° BSCD/2021/176 du 1er juillet 2021

Manifestation nautique et activités nautiques

**Installation d'une base nautique éphémère
Quai Sainte Marie à Chalon-sur-Saône**

Appel à la vigilance (Quai Sainte Marie) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 14/08/2021 à 14:00 au 29/08/2021 à 19:30

o **Saône**

entre les pk 142,000 et pk 143,000 - En dehors du chenal

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés qu'une base nautique éphémère sera installée au Quai Sainte Marie à Chalon-sur-Saône entre les PK 142,000 et 143,000 du 14 août au 29 août 2021.

Les escales des bateaux à passagers sous "Gescales" sont maintenues au Quai Sainte Marie.

Les usagers devront faire preuve d'une vigilance particulière à l'approche de toutes ces manifestations.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON
Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

30/08/2021

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY